

les automnales

10 – 19 NOVEMBRE 2023

Palexpo
Genève

DEMANDE D'ADMISSION ET CONTRAT D'EXPOSANT

DÉLAIS ET CONDITIONS

- | | |
|-------------------------------|--|
| • jusqu'au 6 avril | 3 souhaits d'emplacement et taxe d'inscription offerte |
| • du 7 avril au 31 juillet | Taxe d'inscription offerte |
| • dès le 1 ^{er} août | Tarif standard |

ENTREPRISE EXPOSANTE

- Exposant principal Co-exposant de: (exposant principal)
Un exposant souhaitant partager un stand avec un exposant principal doit s'inscrire comme co-exposant. CHF 600.-

Nom bannière de l'exposant ou co-exposant
(figurera sur: la liste des exposants, le plan du salon et le bandeau de stand modulaire)

Raison sociale

Inscription au registre du commerce oui non

Adresse

NPA / Ville / Pays

E-mail entreprise Tél. entreprise

Site Internet

Personne de contact (Direction) Fonction

E-mail direct Tél. direct

Responsable du stand Fonction

E-mail direct Tél. direct

Adresse de facturation

NPA / Ville / Pays

Personne de contact E-mail direct

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉS **Merci de ne cocher qu'un seul secteur**

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Agriculture & animaux | <input type="checkbox"/> Habitat & construction | <input type="checkbox"/> Loisirs & voyages | <input type="checkbox"/> Piscines, saunas & spas |
| <input type="checkbox"/> Ameublement & décoration | <input type="checkbox"/> Institutions régionales | <input type="checkbox"/> Médias | <input type="checkbox"/> Restaurants & Bars |
| <input type="checkbox"/> Artisanat | <input type="checkbox"/> Jeux & jouets pour enfants | <input type="checkbox"/> Mobilité | <input type="checkbox"/> Salle de bain |
| <input type="checkbox"/> Associations | <input type="checkbox"/> Jeux vidéo & multimédia | <input type="checkbox"/> Mode, textiles & accessoires | <input type="checkbox"/> Santé & bien-être |
| <input type="checkbox"/> Electroménager | <input type="checkbox"/> Literie | <input type="checkbox"/> Petit ménager & démonstrations | <input type="checkbox"/> Sports |

Descriptif des produits présentés sur le stand

.....
.....

Marque des produits

PROPOSITION DE TYPES DE STAND / SURFACE

Les exposants doivent s'acquitter d'une taxe d'inscription obligatoire. Le montant de la taxe sera automatiquement ajouté à la facture d'acompte.

Les frais d'inscription vous sont offerts pour une inscription avant le 31 juillet 2023.




<input type="checkbox"/> Pour l'exposant	350.-	<input type="checkbox"/> Pour le co-exposant	600.-
--	-------	--	-------

Nous vous proposons les options suivantes pour l'implantation de votre stand. Tous nos prix s'entendent en CHF et hors TVA.

STAND MODULAIRE (clé en main)		Prix unitaire	Quantité	Total CHF hors TVA
6 m² (1 kW inclus*) artisans et associations uniquement Stand d'angle (2 côtés ouverts)		1'500.-
9 m² (2 kW inclus*) Stand d'angle (2 côtés ouverts)		2'800.-
18 m² (3 kW inclus*) Stand d'angle (2 côtés ouverts)		4'700.-
18 m² (3 kW inclus*) Stand de tête (3 côtés ouverts)		4'900.-

- Surface • Parois blanches (2,50 m de hauteur) • Tapis (anthracite par défaut)
- Eclairage (1 spot LED de 7W par 3 m²) • Electricité **INCLUDE** (voir ci-dessous)
- 1 bandeau (enseigne) • Montage et démontage du stand

(*) Installés selon le plan fourni par l'exposant : tout déplacement de prise sera facturé CHF 100.-. L'électricité est disponible du 9 au 19 novembre 2023. L'augmentation de la puissance et du nombre de jours est possible sur demande (prestation payante).

SURFACE NUE (à partir de 18 m ²)	Stand d'angle (2 côtés ouverts)	Stand de tête (3 côtés ouverts)	Stand en îlot (4 côtés ouverts)	Surface demandée longueur x largeur = total	Total CHF (hors TVA)
					
Surface nue de 18 à 80 m ²	180.-/m ²	190.-/m ²	200.-/m ² x =m ²
Surface nue à partir de 81 m ²	175.-/m ²	185.-/m ²	190.-/m ² x =m ²
Surface nue Restauration	240.-/m ²		 x =m ²

L'offre de surface se comprend brute, sans aucune prestation.

L'exposant est tenu de commander / monter des parois de séparation pour tous les côtés fermés de la surface de stand.

Les plans d'aménagements des surfaces nues doivent être soumis avant le 15 septembre 2023 à l'adresse info@automnales.ch

Les côtés ouverts du stand peuvent être fermés sur maximum un tiers de la longueur par côté.

Merci de cocher cette case si votre structure de stand est fixe, non modulable (dimensions : x)

RÉCAPITULATIF

Total stand / Surface hors TVA	Sous-total hors TVA :	CHF
Participation obligatoire à l'élimination des déchets	3.-/m ²	CHF
Taxe d'inscription	Exposant principal	350.- CHF
	Co-exposant	600.- CHF
TVA	TVA 7,7 %	CHF
TOTAL COMMANDE HT (TVA de 7.7% en sus)		CHF

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Une facture d'acompte de 30% de la commande sera envoyée dès l'inscription confirmée et à payer à réception
- **Un emplacement ne sera attribué sur le plan qu'après versement de l'acompte**
- Pour les détails des conditions financières et d'annulation, se référer au [Règlement des Automnales](#)

PLAN ET COMMANDES TECHNIQUES

Dès mi septembre :

- Communication du numéro de stand et du plan du salon
- Ouverture des commandes techniques, telles que
 - et local de stockage
 - mobilier
 - cartes de parking supplémentaires
 - amenée d'eau sur stand oui nonAttention : doit être commandée par l'exposant

Toutes les prestations techniques de Palexpo et leurs tarifs sont consultables sur le shop démo services et techniques <https://palexpo.ch/shops/>

Pour un devis d'aménagement et d'équipement vous pouvez contacter exhibitorscontact@palexpo.ch,

INVITATIONS VISITEURS

Des invitations visiteurs digitales seront disponibles avant le salon sur votre Espace Exposant.

ACCÈS EXPOSANTS

Les accès exposants (format digital) seront à télécharger sur votre Espace Exposant après le paiement total de la commande.

PRESTATIONS COMMUNICATION ET MARKETING DIGITAL

BANNIÈRE PUBLICITAIRE DÉDIÉE SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE WEB AUTOMNALES.CH, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2023

Formats de bannières	Prix unitaire (design et adaptation compris)	Quantité	Total CHF hors TVA
Une bannière horizontale statique	900.-
Une bannière verticale statique	900.-
Une bannière native statique	1'200.-

*sous réserve de disponibilité

PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX AUTOMNALES

Communauté Automnales: Facebook 11'000 followers - Instagram 3'500 followers

Format	Prix unitaire (design compris)	Quantité	Total CHF hors TVA
Publication organique (rédaction et diffusion)	1'200.-
Publication sponsorisée (rédaction et diffusion)	1'900.-
Publication vidéo (scénario, tournage, montage)	3'500.-

CAMPAGNE EMAILING CIBLÉE EXCLUSIVE

- Rédaction et mise en page de l'emailing
 - Un texte de 1'000 signes maximum
 - Une image 600x200 pixels
 - Un lien hypertexte vers une offre à haute valeur ajoutée (pas d'offre commerciale: soldes, hard discount, etc.)
- Envoi de l'emailing avec branding Automnales
- Transmission des résultats : ouverture/clics par cible

Devis sur demande

• Gestion de projet : concept rédaction, réécriture envoi transmission des résultats	CHF 800.-
• Calcul à l'unité d'e-mail envoyé	CHF 0.50
• Calcul des critères (sexe, centre d'intérêt, zip code, etc.)	2 premiers offerts CHF 0.20 /par unité envoyée

Exemple :

- Campagne adressée à 1'000 personnes, selon trois critères : femme | sport | sélection par zip codes
→ Coût : 800.- + (1'000.- x 0.5) + (1'000.- x 0.2) = **CHF 1'500.- pour 1'000 emails envoyés.**

ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS LORS D'UN ATELIER | COCKTAIL

Description

Enregistrement des visiteurs à un événement organisé par un exposant dans le cadre du salon.

- Définition du besoin de l'exposant et proposition d'un plan d'action (organisation enregistrement | check in | paiement | jauge)
- Création des formulaires d'inscription, tests et corrections
 - Rapport des inscriptions après l'événement
- Promotion de l'atelier : bouton d'inscription sur une page web dédiée (landing page ou site web de l'exposant ou du sponsor)
- Gestion des relances :
 - Visiteurs intéressés mais pas inscrits (augmentation du taux de participation)
 - Relance J-1 pour les visiteurs inscrits (diminution du taux de no-shows)

Optionnel

• Concept + formulaire d'inscription + gestion de projet	CHF 900.-
• Calcul à l'unité d'e-mail envoyé pour les relances	
◦ des inscrits	CHF 5.-
◦ des intéressés	CHF 2.-
• Frais de transaction si vente d'inscription	CHF 0.15 chaque vente
	CHF 500.- utilisation licence Palexpo

CONTACTS

Vos interlocuteurs sont : Audrey Durussel
Angela Gautschi
Jacques Weber
Tél. +41 22 761 14 14
info@automnales.ch • www.automnales.ch

CHARTRE DES EXPOSANTS

Cette chartre est établie afin de garantir au public une expérience de qualité tant au niveau de la variété des produits et des services offerts, que des pratiques commerciales. Elle vise à renforcer la qualité, la convivialité et l'authenticité de la foire, propice à la découverte et au commerce. Elle a également pour objet de renforcer et de pérenniser la relation de confiance entre visiteurs et exposants.

Pour permettre aux exposants de bien répondre aux critères de qualité, ceci dans le respect de la branche, du visiteur, et de l'image du Salon, la Direction des Automnales précise ci-dessous divers points et critères, que tous s'engagent à respecter. Chaque exposant confirme son adhésion et son approbation à la présente chartre par sa signature.

En tant qu'exposant, je m'engage à :

- 1/ disposer d'un **stand aménagé** et décoré avec soin et qualité, comportant un bon éclairage et affichant la raison sociale
- 2/ respecter en tout temps les **horaires d'ouverture** et maintenir le stand totalement ouvert durant ceux-ci, assurer une présence permanente et active sur le stand durant toute la période de la foire et adopter un comportement favorisant la **qualité de l'accueil** des visiteurs
- 3/ respecter les délais de **paiement des factures**, payables net à réception
- 4/ proposer des **prix attractifs** aux visiteurs, si possible sous forme d'offres spéciales « foire », et en aucun cas excéder ceux pratiqués dans les points de vente
- 5/ avoir un **comportement respectueux** vis-à-vis des visiteurs et des autres exposants
- 6/ respecter les **pratiques commerciales** et articles de loi en vigueur sur le marché suisse en proscrivant tout « racolage », ou toute autre méthode de vente agressive ou de nature à induire le visiteur en erreur, ou interpellation de la clientèle hors, depuis ou sur le stand
- 7/ engager du **personnel formé et compétent** sur le stand, avoir un responsable d'équipe qualifié présent en permanence et respecter les normes de droit suisse en matière de droit du travail à l'égard des employés
- 8/ annoncer le **personnel étranger** travaillant sur le stand, pendant le montage, la manifestation et le démontage, auprès de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)
- 9/ garantir la **conformité du produit/service** commandé par le client avec celui livré, et respecter les délais de livraison indiqués au client
- 10/ ne pas introduire de **co-exposants** sans inscription préalable
- 11/ respecter **l'interdiction de fumer**, cigarettes électroniques incluses, dans les halles
- 12/ assurer personnellement la sécurité du stand et des produits exposés, avec la possibilité entre autres de contracter une **assurance** contre l'endommagement, la perte et le vol auprès de Palexpo
- 13/ respecter que seul l'organisateur procède à **l'attribution de l'emplacement** du stand, en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits de l'exposant
- 14/ monter des parois sur les côtés fermés du stand et ne pas utiliser les parois des stands voisins ou les murs de la halle comme paroi de séparation ou de fond
- 15/ respecter les **règles de droit suisse** applicables aux contrats avec les consommateurs et soumettre ces contrats à un for juridique en Suisse et au droit suisse
- 16/ **dédouaner** les objets destinés à l'exposition ou à la vente, le matériel d'aménagement des stands, les prospectus, les cadeaux-réclame, etc.



**Les bureaux de douane de Thônex-Vallard et Ferney-Voltaire sont fermés le samedi et le dimanche.
Passage obligatoire par la douane de Bardonnex.**

Par sa signature, l'exposant ou le co-exposant confirme avoir pris connaissance du [Règlement des Automnales](#) du [Guide des bonnes pratiques pour les exposants](#) (disponible sur www.automnales.ch), de la [Réglementation générale pour les utilisateurs du site de Palexpo](#) (disponible sur www.palexpo.ch), et de la Charte des exposants (ci-dessus).

Par sa/leurs signature(s) sur la présente inscription, le(s) signataire(s) déclare(nt) disposer de pouvoirs de représentation de l'entreprise valables et suffisants.

.....
Lieu et date

.....
Timbre et signature de l'exposant principal ou du co-exposant

.....
Lieu et date

.....
Timbre et signature de l'exposant principal si inscription d'un co-exposant